

**B.D.I. N°00 DU BUREAU  
DEPARTEMENTAL du 08/07/2024**

PRIS CONNAISSANCE			
N°	EXPEDITEUR	OBJET	DESTINATAIRE
00			Bureau

**LANCEMENT DE LA SAISON 2024 / 2025**

**LE BUREAU PREND CONNAISSANCE** : B.D.I. N° 00 du Bureau Départemental, Communiqué N°00 de la CD Sportive

**PERMANENCES / SECRETARIAT**

Permanence uniquement le vendredi soir à partir de 18H30 en juillet et Aout.

**ASSEMBLEE GENERALE 2023-2024**

L'Assemblée Générale s'est tenue ce vendredi 28/06/24 à CYSOING

**41 GSA Présents :**

BAILLEUL, BELLAING, CAMBRAI, CAUDRY, CYSOING, DOUAI, FAMARS, FEIGNIES, GSD NORD, , HALLUIN VCM, HALLUIN VM, HAZEBROUCK, HELESMES, LA CHAPELLE D'ARMENTIERES, LA MADELEINE, LE QUESNOY, LEERS, LILLE SJ, LILLE UC, LOMME, LYS LEZ LANNOY + AS THEODORE MONOD + AS PASCAL,, MARCQ EN BAROEUL, MOUVAUX, PETITE FORET, RONCQ, SAINT AMAND, SAINT POL SUR MER, SECLIN, SEQUEDIN, TOURCOING IC, VAL DE SAMBRE, VALENCIENNES.VILLENEUVE D'ASCQ, VILLEREAU, WASQUEHAL, WATTIGNIES + AS LEON BLUM + AS JEAN MOULIN,, WERVICQ.

**8 GSA Représentés :**

AULNOY LEZ VALENCIENNES, DUNKERQUE, LIEU ST AMAND, LILLE ASPTT, LOOS-HAUBOURDIN, MARQUETTE LEZ LILLE, SAINT ANDRE, TOURCOING LM,

**8 GSA Absents :**

59 ERS, ANZIN, FACHES THUMESNIL, HELLEMMES-LILLE, LOISIR FLANDRES, RM ASSOCIATION, STEENVOORDE, TOURCOING STEL,

**3 GSA Non-votants** : Clubs présents ou représentés non-votants car non en règle financièrement le jour de l'AG. LE QUESNOY, LIEU SAINT AMAND, MARQUETTE LEZ LILLE.

Ci-joint le PV d'AG en attente de validation par le prochain Bureau Directeur, ainsi que le PowerPoint du projet de l'olympiade 2024-2028 présenté en AG

**SOLDE SAISON 2023 2024 au 08/07/2024**

Les GSA qui ont encore des factures en instance envers le Comité sont priés de solder leur compte au plus vite, faute de quoi ils ne pourront se réaffilier à la FFVolley : **LIEU SAINT AMAND**

**BASCULE SUR LA SAISON 2024 / 2025**

**Vous pouvez dès à présent engager vos équipes Seniors, Jeunes, Loisir dans votre espace club sur le site FFVolley.**

**LICENCES**

Les informations concernant la ré-affiliation et la saisie des licences vous seront transmises par la Ligue.

**FACTURATION CLUBS**

Les affiliations seront facturées via la FFVolley.

Les frais de gestion proportionnels aux licences seront facturés directement par la FFVolley dès le début de saison.

Cette saison, les paniers licences seront à régler (comme précédemment) entièrement à la FFVolley, même si la facture que vous recevrez ne comportera que la part FFVolley, deux autres factures vous parviendront séparément pour la part Ligue et la part Comité. Important : un seul règlement à la FFVolley par panier licences.

La FFVolley nous reverse ces frais tous les 15 jours.

Les engagements d'équipes Seniors vous seront facturés par le Comité Nord Début Octobre 2024.  
Les engagements jeunes première phase vous seront facturés Début Octobre 2024.  
Les engagements jeunes deuxième phase vous seront facturés Début Janvier 2025.

Les divers frais de gestion (absences, forfaits) seront intégrés aux factures de janvier et fin MAI en vue de l'AG de fin de saison.  
L'ensemble de ces facturations est à régler, dès réception des relevés de compte et sous 15 jours maximum, par chèque ou virement (Demandez le RIB au Comité).

## **COMMUNIQUE N°00 COMMISSION SPORTIVE**

### **DEROULEMENT DE LA SAISON 2024 / 2025**

#### **1/ AFFILIATION CLUBS**

Pour effectuer votre affiliation club, il vous faut les informations demandées sur la fiche d'affiliation Fédérale, et en particulier le lieu et le N° de déclaration en préfecture, la date de parution au J.O, le N° d'agrément et la date d'agrément jeunesse et sports (gardés en mémoire si déjà saisi les années antérieures). Également, le dernier PV d'AG de votre GSA, et le récépissé de réception de la préfecture.

Le niveau de pratique du GSA est celui correspondant à votre équipe A senior masculin ou féminine au plus haut niveau, c'est la ligue qui finalise cette information, celle-ci détermine le montant de votre affiliation fédérale et régionale qui est variable selon le niveau de jeu.

Vous avez à valider quelques options pour la pratique sportive, au minimum affiliation Loisir, puis au choix Compétition Volley Ball, Beach, Snow, Para-Volley Sourds- Para-volley Assis, Volley santé, Competlib, Volley pour tous, Ecole de volley, Ecole BABY Volley, uniquement si vous faites ces organisations, pas de facturation complémentaire, juste des options à cocher si vous les utilisez.

Il vous faut en premier lieu, réaffilier votre club dans la rubrique « Gestion du Club » dans votre espace club sur le site de la FFVolley. L'affiliation FFVolley entraîne systématiquement l'affiliation Ligue ainsi que l'affiliation Comité.

Le correspondant Fédéral est celui qui reçoit les factures de la FFVolley,

Lors de la ré-affiliation FFVolley il vous faut indiquer au minimum 2 dirigeants, président, et trésorier les autres dirigeants peuvent être renseignés ultérieurement. Ce sont les 2 premières licences que vous devrez saisir pour finaliser l'affiliation du GSA.

Une fiche de renseignement transmise par la Ligue sert à établir l'annuaire des clubs 2024 / 2025, il est important de remplir et **contrôler** les informations que vous y portez, ce sont ces informations qui nous servent pour vous transmettre les documents, attention donc aux bonnes adresses mail.

Les correspondants Ligue ou Comité saisis lors des engagements d'équipes sont les correspondants qui apparaissent dans les calendriers des équipes.

Une partie de ces informations sera diffusée sur le site, les autres informations ne sont pas diffusées mais servent à confirmer votre affiliation auprès de la FFVolley. **Veillez mettre à jour ces informations.**

**Rappel : Le président, le secrétaire et le trésorier de la section volley doivent être licencié FFVolley.**

Pour les clubs multisports, il faut également saisir les coordonnées du président, du trésorier et du secrétaire de l'association multisports.

Vous devez imprimer votre bordereau d'affiliation et le transmettre à la Ligue pour validation.

#### **2/ ENGAGEMENTS D'EQUIPES**

Les engagements d'équipes doivent être saisis sur le site de la FFVolley, dans le pavé « Gestion sportive » en sélectionnant « engagement départemental ». Il vous faut créer un formulaire d'engagement par catégorie d'équipe, dans chaque division concernée.

Si vous avez plusieurs équipes au même niveau, il faut l'indiquer dans la case remarques. Attention, le correspondant de base est celui saisi lors de l'affiliation § 1 ci-dessus. C'est celui qui apparaîtra dans les calendriers sur le site FFVolley. Veuillez saisir vos adresses de salle toujours avec les mêmes termes et la même écriture, cela facilitera la gestion des fichiers qui en découle.

Exemple « SALLE MOUTAA LOUATI » et pas « SALLE LOUATI » ni « Complexe LOUATI..... »

Ne pas oublier d'engager vos équipes en Championnat et en Coupe (pour les seniors) si vous souhaitez y participer, soit 2 engagements.

En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter lors des permanences du Comité les lundis et vendredis soir (sauf les lundis de Juillet et Aout).

### 3/ CHAMPIONNATS SENIORS MASCULINS ET FEMININS

Catégories pour cette saison 2024 / 2025 :

Championnats Seniors (2003 et avant)	6 x 6 Terrain 18 m x 9 m.	Aire de Jeu 24m x 15m.
Hauteur de filet :	2,43m en Seniors Masculins, 2,24m en Seniors Féminins.	
Ballons 260/280grs	0,300 à 0,325 kg/cm <sup>2</sup>	

**Les Engagements** des équipes sont à saisir sur le site FFVolley **pour le 25 juillet 2024 délai de rigueur.**

Championnat en poules de 8 à 10 équipes. Composition des poules en fonction des engagements.

Le niveau de participation est déterminé par le classement de la saison 2023/2024 et dépend également du nombre d'équipes réengagées, 1 ou 2 niveaux possibles

En cas de nécessité, il vous est possible de demander un N° spécifique dans les grilles ou le même N°, ou opposition entre vos équipes, avant le **25 juillet**. Nous tiendrons compte de vos demandes autant que faire se peut.

### 4/ M21 JUNIORS / M18 CADETS

Catégories pour cette saison 2024 / 2025 :

Championnats M21 (junior M F) (2004 / 2005 / 2006)	6 x 6 Terrain 18 m x 9 m.	Aire de Jeu 24m x 15m.
Championnats M18 (cadet M F) (2007 / 2008 / 2009)	6 x 6 Terrain 18 m x 9 m.	Aire de Jeu 24m x 15m.
Championnats M18 (cadet M F) (2007 / 2008 / 2009)	4 x 4 Terrain 18 m x 7 m.	Aire de Jeu 24m x 13m.
Hauteur de filet :	2,43m en M21 Masculins, 2,35m en M18 Masculins, 2,24m en M21 et M18 Féminins.	
Ballons 260/280grs	0,300 à 0,325 kg/cm <sup>2</sup>	

Ces catégories sont gérées par la LIGUE REGIONALE DE VOLLEY DES HAUTS-DE-FRANCE

74 Rue de BEAUMONT 59510 HEM Tel : 03.28.55.93.93

Email : [hdf.volley@gmail.com](mailto:hdf.volley@gmail.com)

### 5/ CHAMPIONNATS JEUNES M15 Minimes

#### **GESTION PAR LE COMITE NORD**

Catégories pour cette saison 2024 / 2025 :

Championnats M15 (Minimes (2010 / 2011))	6 x 6 Terrain 18 m x 9 m	Aire de Jeu 24m x 15m.
Hauteur de filet :	2,24m en M15 Masculins, 2,10m en M15 Féminins,	Ballons 260/280grs 0,300 à 0,325 kg/cm <sup>2</sup> Ballons 260/280grs 0,300 à 0,325 kg/cm <sup>2</sup>

3 Niveaux d'engagement sont proposés, Excellence et Honneur en 6x6 et Promotion en 4x4

#### **Engagement première phase pour le 12 Septembre 2024.**

Début de la compétition fin septembre 2024.

Possibilité d'inscription complémentaire entre le 13 Septembre et le 15 Septembre en fonction des places laissées vacantes lors de la composition des poules.

Les championnats se déroulent sous Forme de Plateaux de 4 à 6 équipes sur 3 ou 5 journées en fonction du nombre d'équipes engagées. Matchs aller / retour sur l'ensemble des journées.

4 à 6 rencontres sont prévues lors de chaque tournoi, 3 terrains avec 2 créneaux horaires ou 2 terrains avec 3 créneaux horaires sont nécessaires pour le bon déroulement des tournois. Les rencontres se déroulent en 2 sets gagnants.

Pour l'**Excellence et l'Honneur** 6x6 pas de changement par rapport aux saisons précédentes

Pour le niveau **Promotion 4x4**, (Débutants), et afin que tout le monde joue,

Terrain 14 m x 7 m Aire de Jeu 20m x 13m (évolution des dimensions du terrain envisageable pour la seconde phase).

Les joueurs ne permutent pas, chacun joue à son poste.

Rotation de l'équipe après 3 services consécutifs du même joueur.

Rotation obligatoire des remplaçants lors de la rotation de service. Tout le monde doit jouer. De ce fait il n'y a plus de remplacements demandés par les entraîneurs.

Les équipes mixtes sont autorisées en honneur après demande écrite du club et accord écrit de la CDS. Cet accord devra être présenté au club adverse lors des rencontres de la saison.

## **Engagement deuxième phase pour le 15 décembre 2024.**

Après élaboration du classement général de la première phase, création de nouvelles poules de 6 à 4 équipes. Les équipes inscrites en 1ère phase sont systématiquement réinscrites pour la 2ème phase sauf courrier contraire du Club avant le 15/12/2024. Début des compétitions mi - Janvier.

Les engagements complémentaires 2<sup>èmes</sup> phase seront intégrés au plus bas niveau.

Plusieurs niveaux sont établis lors de cette 2<sup>ème</sup> phase. Possibilité pour les équipes inscrites en 4x4 en première phase de passer en 6x6 honneur en seconde phase ou inversement. Le classement de la première phase déterminera le niveau de jeu de la deuxième phase.

Les M15 joueront en poules de 6 en matchs aller / retour sous la formule de 5 tournois rassemblant les 6 équipes de la poule, autant que faire se peut.

**Les dérogations pour coupe de France ne seront accordées que pour les équipes participantes tenues d'effectuer un déplacement de plus de 100 kms Aller. Si pas dans la même catégorie, il faut obligatoirement l'accord du club adverse.**

**Avec ce type de tournois, il est très difficile de demander une modification au calendrier** car cela concerne 4 ou 6 équipes, de plus, les rencontres M15 minimes et M13 benjamins n'ont pas lieu les mêmes week-ends.

Seul un accord de l'ensemble des équipes concernées peut engendrer une modification de date du tournoi initial.

En cas d'impossibilité de déplacement lors d'un tournoi, **c'est au club absent de se déplacer pour effectuer les 2 rencontres programmées lors du tournoi concerné au jour et heure proposés par le club recevant.** Le club **ABSENT** doit obligatoirement établir une demande de modification au calendrier avec les 2 clubs adverses pour rejouer les rencontres.

Une équipe absente est déclarée forfait pour chaque rencontre non jouée. Elle sera déclarée Forfait Général si elle est absente lors de 3 tournois.

**TOUTE CORRESPONDANCE CONCERNANT CES CATEGORIES EST A FAIRE PARVENIR AU :**

**COMITE DEPARTEMENTAL DE VOLLEY BALL DU NORD**

**99 RUE SCHUMAN 59700 MARCQ EN BAROEUL Tel 03.28.07.71.25**

Email : [cd59volleyball@gmail.com](mailto:cd59volleyball@gmail.com)

## **6/ CHAMPIONNATS JEUNES M13 Benjamins(nes) en 4x4**

### **GESTION PAR LE COMITE NORD**

Catégories pour cette saison 2024 / 2025 :

Championnats M13 (Benjamins) (2012 / 2013)                      4 x 4    Terrain 14 m x 7 m                      Aire de Jeu 20m x 13m.

Hauteur de filet :    2,10m en M13 Masculins et Féminins,    Ballons 230/250grs 0,170 à 0,230 kg/cm<sup>2</sup>

## **Engagement première phase pour le 12 Septembre 2024.**

Début de la compétition fin Septembre. Possibilité d'inscription complémentaire entre le 13 Septembre et le 15 Septembre en fonction des places laissées vacantes lors de la composition des poules.

Les championnats se déroulent sous Forme de Plateaux de 4 à 6 équipes sur 3 ou 5 journées en fonction du nombre d'équipes engagées. Matchs aller / retour sur l'ensemble des journées.

4 à 6 rencontres sont prévues lors de chaque tournoi, 3 terrains avec 2 créneaux horaires ou 2 terrains avec 3 créneaux horaires sont nécessaires pour le bon déroulement des tournois. Les rencontres se déroulent en 2 sets gagnants.

3 Niveaux d'engagement sont proposés, Excellence et Honneur et Promotion

### **A      Pour le Niveau Excellence (principalement les équipes qui jouent la coupe de France)**

Application du règlement Fédéral ci-dessous

- REGLEMENT SPORTIF M13 BENJAMINS FFVolley

1) Les règles du jeu en 6X6 s'appliquent au jeu 4X4, sauf pour les points suivants :

- a) Installations et équipements,
- b) Dimensions du terrain.

2) Le terrain a une dimension de 7m X 14m avec une ligne arrière à 3m à partir du centre du terrain (filet) :

- a) Hauteur du filet : le filet a une hauteur de 2m10 pour les féminines et pour les masculins,
- b) Ballon : Le ballon utilisé est un ballon allégé à 18 panneaux avec une combinaison de couleurs.
  - Poids : 230 - 250 grammes
  - Circonférence : 66 - 68 centimètres.
  - Partenaires FFVolley : MIKASA : MG V-230, MOLTEN SSVP 4, ALLSIX

### 3) Participants :

- a) Composition des équipes : le nombre de joueurs sur le terrain est de 4 avec un maximum de 4 remplaçants.
- b) Responsables des équipes : un capitaine d'équipe est désigné et il peut être assisté de son entraîneur lors de réserves formulées avant et pendant le match et inscrites en fin de rencontre sur la feuille de match.
- c) Positions des joueurs et numérotation :
  - la position 1 sera celle du joueur arrière,
  - la position 2 sera celle du joueur avant droit,
  - la position 3 sera celle du joueur avant-centre,
  - la position 4 sera celle du joueur avant gauche.
- d) Positions relatives des joueurs entre eux : au moment de la frappe du ballon au service :
  - Les joueurs avant, de chaque équipe, doivent se positionner dans l'ordre 2, 3, 4 de droite à gauche du terrain (en regard du filet),
  - Le joueur arrière de l'équipe en réception doit se positionner en arrière des 3 joueurs avant.
- e) Service :
  - Serveur : le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent, par un joueur qui deviendra arrière (position 1) et qui le restera tant qu'il n'est pas remplacé par un autre serveur de son équipe,
  - Rotation au service,
  - La rotation se fera dans l'ordre normal de la position des joueurs sur le terrain (1 puis 2, puis 3, puis 4, puis de nouveau 1, ...),
  - Services consécutifs : un joueur ayant servi (position 1) ne pourra pas remplacer le joueur qui le suivra au service (position 2) pour éviter qu'un même joueur ne serve deux fois consécutivement.
- f) Remplacements des joueurs : le nombre de remplacements est de 4, ces remplacements sont libres sauf pour :
  - Le joueur de la position 1 qui ne pourra remplacer le joueur de la position 2
  - Un joueur remplacé et sorti de l'aire de jeu ne pourra rentrer à nouveau sur le terrain qu'après au moins un échange de jeu.
- g) Libéro : il n'y a pas de libéro.
- h) Jeu des joueurs :
  - Des avants : le jeu des avants est traditionnel et pas limitatif,
  - De l'arrière : le jeu de l'arrière est traditionnel (pénétration, attaque aux 3 m,) et il ne peut pas contrer ou attaquer au-dessus du filet dans la zone avant.
- i) Temps morts :
  - Par équipe : 2 temps morts de 30 secondes dans tous les sets sont accordés à chaque équipe.

### **B Pour le Niveau Honneur (principalement les équipes ayant déjà une expérience de compétition)**

Application du règlement Fédéral ci-dessus Sauf :

**d)** Pas de permutation des joueurs, chacun joue à son poste.

**e)** Rotation de l'équipe après 3 services consécutifs par le même joueur. (Pas de longue série)

Les équipes mixtes sont autorisées après demande écrite du club et accord écrit de la CDS. Cet accord devra être présenté au club adverse lors des rencontres de la saison.

### **C Pour le Niveau Promotion (principalement les équipes n'ayant pas d'expérience de la compétition)**

Application du règlement Fédéral ci-dessus Sauf :

**d)** Pas de permutation des joueurs, chacun joue à son poste.

**e)** Rotation de l'équipe après 3 services consécutifs par le même joueur. (Pas de longue série)

**f)** Rotation obligatoire des remplaçants lors de la rotation de service. Tout le monde doit jouer. De ce fait il n'y a plus de remplacements demandés par les entraîneurs.

Les équipes mixtes sont autorisées après demande écrite du club et accord écrit de la CDS. Cet accord devra être présenté au club adverse lors des rencontres de la saison.

Dans ce 3<sup>ème</sup> niveau de jeu, aménagement possible en fonction du niveau des joueurs : faire un pas dans le terrain lors des services cuillères.

### **Engagement deuxième phase pour le 15 décembre 2024.**

Pour la deuxième phase, engagements complémentaires avant **le 15 décembre 2024**.

Le classement en fin de première phase permettra d'établir les poules de la seconde phase.

Les GSA peuvent préciser s'ils souhaitent ou non participer au niveau supérieur suite à leur classement de la première phase. Le but étant de n'avoir en 2ème phase que 6 ou 8 équipes au niveau Excellence. Les autres équipes évoluant en Honneur ou Promotion.

Les équipes inscrites en première phase sont systématiquement réinscrites pour la 2ème phase sauf courrier contraire du Club avant le 15/12/2024. Début des compétitions mi - Janvier. Les engagements complémentaires 2<sup>èmes</sup> phase sont intégrés au plus bas niveau.

**Tout cela en fonction du nombre d'équipes engagées dans chaque catégorie et niveau.**

**TOUTE CORRESPONDANCE CONCERNANT CES CATEGORIES EST A FAIRE PARVENIR AU :**

**COMITE DEPARTEMENTAL DE VOLLEY BALL DU NORD**

**99 RUE SCHUMAN 59700 MARCQ EN BAROEUL** Tel 03.28.07.71.25

Email : [cd59volleyball@gmail.com](mailto:cd59volleyball@gmail.com)

**7/ TOURNOIS M11 POUSSINS / M9 PUPILLES**

**GESTION PAR LA CDS PAS DE CALAIS**

Catégorie pour la saison 2024 / 2025 :

Tournois M11 (Poussins) (2014 / 2015)

2 x 2

Terrain 9 m x 4,5 m

Aire de Jeu 13m x 5,5m.

Tournois M9 (Pupilles) (2016 / 2017)

2 x 2

Terrain 9 m x 4,5 m

Aire de Jeu 13m x 5,5m.

Hauteur de filet : 1,95m (hauteur FFVolley) en M11 M et F.

Ballons 200/220grs 0,170 à 0,230 kg/cm<sup>2</sup>

Hauteur de filet : 1,80m en M9 Masculins et Féminins.

Ballons 200/220grs 0,170 à 0,230 kg/cm<sup>2</sup>

Les informations complémentaires vous seront transmises ultérieurement par le CDVB 62.

**TOUTE CORRESPONDANCE CONCERNANT CES CATEGORIES EST A FAIRE PARVENIR AU :**

**COMITE DEPARTEMENTAL DE VOLLEY BALL DU PAS DE CALAIS**

**MAISON DES SPORTS 9 RUE JEAN BART BP 31 62143 ANGRES**

Tel 03.21.72.67.72 Email : [volley@sport62.fr](mailto:volley@sport62.fr) Site [http : //www.volleycd62.fr](http://www.volleycd62.fr)

**8/ CATEGORIE M7 BABY**

Catégorie pour la saison 2024/ 2025

Ecole de Volley M7 (Baby) (2018 et après).

**Sur-classement possible** pour cette catégorie pour évoluer aux tournois M11 et aux écoles de Volley

Pour tout sur-classement, un certificat médical est obligatoire chaque saison

**9/ ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE JEUNE**

La coupe de France pour ces catégories se déroule sous forme de tournoi triangulaire le dimanche pour les 8 premières journées, avec élimination de l'équipe classée 3ème à chaque tour (voir 3 et 4 si poules de 4). Les phases finales sont composées des 8 à 12 équipes restantes à la fin des 8 journées (12 équipes pour les M13 Benjamins).

Ces finales se dérouleront : dates non connues à ce jour.

Du 30/05 au 01/06 2025 pour la catégorie M21.

Du 09 au 11 Mai 2025 pour la catégorie M18.

Du 23 au 25 Mai 2025 pour la catégorie M15.

Du 02 au 04 MAI 2025 pour la catégorie M13.

Du 13 au 15 Juin 2025 pour la catégorie M11 (voir qualification au niveau Ligue)

Les engagements sont à établir pour le **18 SEPTEMBRE 2024 sur le site de la FFVolley.**

Frais d'engagement **75,00€ M21-M15-M13, 100€ M18 incluant le challenge de France M18.** A régler à la FFVolley.

Pour les **M11 seul sont concernées les équipes qualifiées pour les finales à l'issue de la phase régionale ou Interdépartementale.**

Frais d'arbitrage tournois à 3 équipes : **26€** par équipe et par arbitre. Les frais de marqueur **13€** par match sont à charge du club recevant (1 seul arbitre en M13). Tarifs différents pour les tournois à 4 équipes, voir tarifs FFVolley. La Ligue valide les engagements directement sur le site de la FFVolley.

Les journées prédéterminées pour les M21, M18 et M13 sont décalées par rapport aux journées des compétitions nationales et par rapport aux journées des M15.

Le calendrier des rencontres devrait permettre de participer aux compétitions nationales et interdépartementales.

Les formules sont susceptibles d'être modifiées en fonction du nombre d'équipes engagées. L'engagement d'une équipe en coupe de France M13 à M21 ne constitue pas un devoir d'accueil et de formation au niveau du nombre d'équipes jeunes en compétition, mais est obligatoire pour chaque équipe de GSA engagé en seniors National peu importe le genre.

Rappel point 8.5 du RGES : Les participants aux Coupes de France Jeunes ne peuvent disputer aucun match senior le même jour et doivent mettre à disposition de la CRA un arbitre jeune.

## **10/ CHALLENGE DU NORD**

En fin de saison est organisé le Challenge du Nord. Celui-ci permet de déterminer les Champions du Nord pour les catégories seniors masculins et féminines ainsi que le classement pour les places de 4 à 6. Ce classement est nécessaire pour établir l'ordre des montées en régionale 1. Participation obligatoire des équipes concernées.

## **11/ CHALLENGE INTER-DEPARTEMENTAL**

En fonction du nombre de poules dans les différentes catégories jeunes excellence, en fin de saison, les premiers de chaque poule d'excellence se rencontrent pour déterminer le champion interdépartemental. Des précisions seront données en cours de saison pour déterminer la phase finale en fonction du nombre de poules en 2ème phase. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par le Comité.

## **12/ COUPES DU NORD**

L'engagement pour les coupes du Nord est facultatif sur engagement en seniors, inscription avant **le 29/08/2024**. Il est systématique en jeunes pour les équipes inscrites pour la première phase (obligation limitée à 2 équipes par club si plus de 2 équipes inscrites dans la même catégorie), un minimum de 8 équipes par catégorie est nécessaire pour valider ces compétitions.

Seules les équipes inscrites en championnat du Nord dès la première phase peuvent participer. La formule de compétition est l'élimination directe à chaque tour. Toutes les rencontres de Coupe du Nord se jouent en 3 sets gagnants. **Le tirage au sort global sera établi en début de saison**. Les frais d'arbitrage sont réglés par chaque club, et les frais de déplacement de l'arbitre par le club recevant.

En jeunes, l'arbitre neutre est désigné à partir des quarts de finales, arbitrage par le club recevant pour les tours préliminaires.

Toutes les finales se déroulent sur le même site, si possible sur une seule journée. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par le Comité.

## **13/ MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS TOUTES CATEGORIE :**

**Toutes les modifications de rencontres doivent faire l'objet d'une demande de modification au calendrier.** Le club demandeur doit contacter **impérativement** le club adverse afin de trouver un accord préalable sur la nouvelle implantation du match, et ceci avant de saisir sa demande sur le site FFVolley.

La saisie d'une demande de modification au calendrier entraîne l'envoi automatique d'un email au correspondant fédéral du club adverse. Après validation par celui-ci, la commission sportive valide la demande et le calendrier est modifié.

**Un motif doit obligatoirement être saisi pour que la modification soit prise en compte.**

Sans demande de modification validée, les rencontres restent implantées à la date et l'heure initiales.

**Il est obligatoire de prévenir l'« arbitre » ou le « club arbitre ».**

Toute demande de modification au calendrier sera confirmée par sa parution dans le communiqué de la commission sportive.

En cas d'accord verbal entre les clubs sans accord du comité, les clubs concernés ne sont plus couverts par l'assurance fédérale. Si ce report est l'objet d'un litige, les 2 équipes sont pénalisées par un forfait.

## **14/ FEUILLES DE MATCH**

Sur demande par mail, des feuilles de match vous seront transmises début septembre. Elles sont à envoyer au Comité dès la fin des rencontres (au plus tard le lundi, cachet de la poste faisant foi) pour être validées dès le mercredi par la C.D.S., la C.D.A. et la C.D.S.R. En cas de forfait ou de remise de match de dernière minute pour quelque raison que ce soit, une feuille de match doit impérativement être établie et envoyée au Comité avec les observations au dos et le nom des personnes intervenantes. **RAPPEL : les feuilles de match doivent être remplies en caractères d'imprimerie** afin de pouvoir faciliter la lecture pour les contrôles. **L'utilisation de la feuille de match électronique simplifiée est possible** pour les rencontres en 2 ou 3 sets gagnants, aucun frais de marqueur n'est demandé au niveau départemental, liberté au club recevant d'indemniser ou non son marqueur, il ne pourra être demandé de participation de l'équipe visiteuse.

## **15/ ARBITRAGES**

Toutes les rencontres des Championnats Seniors sont arbitrées. Les frais d'arbitrage sont à régler avant les rencontres. Chaque club doit consulter sur le site de la LIGUE ses désignations, le fichier est régulièrement remis à jour. Les clubs doivent mettre à disposition de la CDA **1 arbitre par équipe senior engagée en championnat**. Il est important de consulter régulièrement ce fichier, des désignations complémentaires peuvent y avoir été ajoutées, principalement pour les matchs de Coupe qui ne sont pas déterminés en début ou milieu de saison.

## **16/ CORRESPONDANTS DES CLUBS**

Le correspondant est celui indiqué lors de l'engagement du GSA sur le site FFVolley, il convient de contrôler ce document qui sert de base au fichier internet Fédéral. Un formulaire weeb vous sera transmis via la Ligue pour renseigner les différentes coordonnées du GSA, Président, Secrétaire, Trésorier, Correspondant, Correspondant Arbitrage, Correspondant technique, il nous permet d'établir l'annuaire commun Ligue / Comités pour la saison 2024/2025. Celui-ci vous sera transmis par mail en début de saison. Le fichier étant commun avec la ligue, il est important de retourner votre accord à la Ligue pour la diffusion de ces informations sur le site Internet du comité [http : //www.cdvnord.com](http://www.cdvnord.com)

En cas de modification en cours de saison des coordonnées d'une personne figurant dans l'annuaire des clubs, il est primordial de nous les communiquer pour mettre à jour votre fiche de club.

Toutes les modifications figurent aux PV et doivent faire l'objet de votre attention pour la mise à jour de votre propre document.

## **17/ COMMUNIQUES**

En règle générale un communiqué de la C.D.S. est établi chaque lundi. Ce communiqué joint au B.D.I du bureau est à lire très attentivement, il peut contenir des modifications d'horaires ou de lieux concernant vos équipes ou vos arbitres. N'oubliez pas de transmettre et de diffuser ces informations aux personnes concernées dans votre club, dirigeants, joueurs ou arbitres.

Le BDI contient également les sanctions administratives ou financières qui découlent d'anomalies relevées lors des rencontres ou suite au contrôle des feuilles de match. N'attendez pas avant éventuellement, de contester une sanction si nécessaire. Nul n'est à l'abri d'une erreur.

## **18/ DOCUMENTS A FOURNIR A CHAQUE RESPONSABLE D'EQUIPE**

Il est souhaitable que chaque responsable d'équipe ait à sa disposition :

L'annuaire des clubs et le listing des adresses des salles.

Une feuille d'informations en cas d'accident pour faciliter la déclaration.

Les tarifs des indemnités d'arbitrage et éventuellement un code d'arbitrage.

Le récapitulatif des catégories d'âge et des sur-classements.

Une copie du Règlement Général des Epreuves Départementales.

Il est important que les responsables d'équipes connaissent les règles du jeu et de l'arbitrage.

## **19/ COMPOSITION DES POULES**

La composition des poules Seniors se fera **fin juillet 2024**.

Les clubs ayant des problèmes de disponibilité de salle sont priés de nous communiquer leurs souhaits (matchs couplés ou en opposition) pour le **25 Juillet 2024**. Il en sera tenu compte, autant que faire se peut, lors de la création des poules.

Les **horaires** des rencontres seront à nous retourner pour le **27 Août 2024**, délai de rigueur. Nous vous rappelons qu'il est possible de jouer en championnat en semaine, la condition impérative est que nous recevions l'accord écrit du club adverse lorsque vous nous communiquez vos horaires. Les changements de dates en dehors du week-end théorique, doivent systématiquement être validés par le club adverse. Attention, il est interdit de jouer plus de 2 rencontres en 3 jours pleins.

## **20/ CLUB JEUNE**

Le club jeune est une association sportive scolaire, parrainé par un club FFVolley. Le club jeune concerne les joueurs M13 Benjamins et M15 Minimes. La participation d'un club jeune en championnat Comité peut entrer dans les devoirs d'accueil et de formation du club FFVolley. Pour plus de renseignements, contacter la Ligue Régionale de Volley Ball des Hauts-de-France.

## **21/ REGROUPEMENT DE LICENCES**

Le regroupement de licences permet à des jeunes joueurs (M21 Juniors à M13 Benjamins) de différents groupements sportifs de constituer une équipe tout en restant licenciés dans leur propre groupement sportif. Pour plus d'information, veuillez contacter la Ligue Régionale de Volley des Hauts-de-France.

## **22/ UGSR UNION DE GOUPEMENTS SPORTIFS REGIONAL**

Il est possible de créer une UGSR au niveau régional pour les seniors. Pour plus d'information, veuillez contacter la Ligue Régionale de Volley des Hauts de France. Une UGS est également possible au niveau National, mais beaucoup plus contraignante et nécessitant une affiliation de l'UGS.

## 23/ RESULTATS SUR INTERNET

Les résultats doivent être saisis sur le **site Internet de la FFVolley** dès la fin des rencontres et dans tous les cas avant 19H00 le dimanche. En cas de problème de saisie, veuillez nous communiquer ces résultats par email au Comité Nord en précisant le message d'erreur donné par le site. (Exemple : N° de rencontre inconnu)

Présentation du club	N° de la rencontre	
Equipe recevant	Nombre de sets	Nombre de points par set
Equipe visiteuse	Nombre de sets	Nombre de points par set

## 24/ SITE Internet COMITE NORD

Ce site est un site d'information sur Internet : **http://cdvbnord.com**. Il reprend les informations diffusées dans les différents bulletins d'information au cours de la saison et vous renseigne sur toutes les démarches administratives et techniques. Il reprend également les liens vers les résultats sportifs sur le site FFVolley. N'hésitez pas à le consulter.

## 25/ VOLLEY LOISIR DETENTE

Le Comité Nord organise, depuis plusieurs saisons, un challenge Loisir Détente. Ce challenge est ouvert aux sections loisirs. Il se déroule en semaine lors des entraînements des équipes. Un calendrier est établi en début de saison. Les clubs se contactent directement en cas de problème afin de remettre les rencontres. Ce challenge est **réservé aux joueurs et joueuses qui n'évoluent pas dans les autres championnats** (Licence compétition ou compétilib). La mixité est fortement souhaitée. Les matchs ne sont pas arbitrés officiellement, à charge du club recevant de prévoir une personne pour l'arbitrage. Les résultats doivent être saisis sur le **site Internet de la FFVolley**. Les feuilles de match sont renvoyées au Comité dès la fin de chaque rencontre (possibilité de feuille de match électronique, aucune indemnisation de marqueur ni d'arbitre n'est prévue, libre au club recevant d'indemniser son marqueur ou son arbitre). Le CDVB 59 enregistre les résultats et valide les classements qui sont disponibles sur le site FFVolley.

Les engagements seront à saisir pour **le 06/10/2024**, Les rencontres débuteront dès le mois de Novembre. De plus amples informations dans les prochains BDI.

Le Comité organise également une coupe Competlib qui permet de déterminer le GSA participant à la finale nationale Competlib. L'engagement à cette coupe competlib est gratuit. En fonction du nombre d'équipes inscrites, plusieurs tours sont organisés. Précisions dans les prochains BDI.

**Vous pouvez dès à présent engager vos équipes dans votre espace club sur le site FFVolley**

## **ANNUAIRE LOISIR DETENTE**

Club : .....

Avez-vous une section LOISIRS ou VOLLEY DETENTE ?                      OUI                      NON

Si OUI : NOM, PRENOM du responsable :

.....

Adresse : .....

Téléphone : ..... fax : ..... E Mail : .....

Ces informations seront transmises aux clubs sous forme de liste pour l'organisation éventuelle de rencontres amicales

**Coupon à renvoyer par courrier ou par mail au Comité.**

## REGLEMENT SPECIFIQUE M13 BENJAMINS / BENJAMINES

### RGEN - LES DISPOSITIONS PARTICULIERES

#### Partie IV - DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX COMPETITIONS JEUNES

##### - REGLEMENT SPORTIF BENJAMINS

1) Les règles du jeu en 6X6 s'appliquent au jeu 4X4, sauf pour les points suivants :

- a) Installations et équipements,
- b) Dimensions du terrain.

2) Le terrain a une dimension de 7m X 14m avec une ligne arrière à 3m à partir du centre du terrain (filet) :

- a) Hauteur du filet : le filet a une hauteur de 2m10 pour les féminines et pour les masculins,
- b) Ballon : Le ballon utilisé est un ballon allégé à 18 panneaux avec une combinaison de couleurs.
  - Poids : 230 - 250 grammes
  - Circonférence : 66 - 68 centimètres.
  - Partenaires FFVolley : MIKASA : MG V-230, MOLTEN SSV 4

3) Participants :

- a) Composition des équipes : le nombre de joueurs sur le terrain est de 4 avec un maximum de 4 remplaçants.
- b) Responsables des équipes : un capitaine d'équipe est désigné et il peut être assisté de son entraîneur lors de réserves formulées avant et pendant le match.

c) Positions des joueurs et numérotation :

- la position 1 sera celle du joueur arrière,
- la position 2 sera celle du joueur avant droit,
- la position 3 sera celle du joueur avant-centre,
- la position 4 sera celle du joueur avant gauche.

d) Positions relatives des joueurs entre eux : au moment de la frappe du ballon au service :

- Les joueurs avants, de chaque équipe, doivent se positionner dans l'ordre 2, 3, 4 de droite à gauche du terrain (en regard du filet),
- Le joueur arrière de l'équipe en réception doit se positionner en arrière des 3 joueurs avant.

e) Service :

- Serveur : le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent, par un joueur qui deviendra arrière (position 1) et qui le restera tant qu'il n'est pas remplacé par un autre serveur de son équipe,
- Rotation au service,
- La rotation se fera dans l'ordre normal de la position des joueurs sur le terrain (1 puis 2, puis 3, puis 4, puis de nouveau 1, ...),
- Services consécutifs : un joueur ayant servi (position 1) ne pourra pas remplacer le joueur qui le suivra au service (position 2) pour éviter qu'un même joueur serve deux fois consécutivement.

f) Remplacements des joueurs : le nombre de remplacements est de 4, ces remplacements sont libres sauf pour :

- Le joueur de la position 1 qui ne pourra remplacer le joueur de la position 2
- Un joueur remplacé et sorti de l'aire de jeu ne pourra rentrer à nouveau sur le terrain qu'après au moins un échange de jeu.

g) Libéro : il n'y a pas de libéro.

h) Jeu des joueurs :

- Des avants : le jeu des avants est traditionnel et pas limitatif,
- De l'arrière : le jeu de l'arrière est traditionnel (pénétration, attaque aux 3 m,) et il ne peut pas contrer ou attaquer au-dessus du filet dans la zone avant.

i) Temps morts :

- Par équipe : 2 temps morts de 30 secondes dans tous les sets sont accordés à chaque équipe.

### ADAPTATION REGLEMENT SPORTIF M15 4x4 MINIMES

Le règlement minime 4x4 est identique au règlement benjamins sauf pour les points suivants :

Le terrain a une dimension de 7m X 18m avec une ligne arrière à 3m à partir du centre du terrain (filet) :  
Hauteur du filet : le filet a une hauteur de 2m10 pour les féminines et 2m24 pour les masculins.

Le ballon : Le ballon utilisé est le ballon senior

# COMITE DEPARTEMENTAL DE VOLLEY BALL DU NORD

## TARIFS SAISON 2024 / 2025

SAISON  
2024 / 2025

### ENGAGEMENTS

SENIORS MASCULINS ET FEMININS	56,00
M15 MINIMES MASCULINS / FEMININS	28,00
M13 BENJAMINS / BENJAMINES	28,00
M11 POUSSINS / POUSSIN (par GSA participant)	28,00
COUPES SENIORS	18,00
COUPES JEUNES (engagement d'office)	Prise en charge CD
CHAMPIONNAT LOISIR	28,00

### ARBITRAGE

INDEMNITE de match par équipe	22,00
INDEMNITE FRAIS de déplacement par équipe (divisé par le nombre d'équipes présentes) hors coupe du nord et matchs couplés Ligue ou Fédération	0,36€ /km
INDEMNITE SUPPLEMENTAIRE Pour l'équipe qui demande une modification de match pour jouer en semaine.	5,20

### AFFILIATION CLUBS COMITE NORD 100,00

## ***DROITS ET FRAIS DE GESTION POUR LA SAISON 2024/2025 Approuvées au C.A. du 03 Juin 2024***

### **FRAIS DE GESTION DU COMITE NORD**

SENIORS, M21, M18	8,00
DIRIGEANTS, ENCADRANTS	8,00
COMPETLIB	8,00
M15, M13, M11, M9, M7	4,00
MUTATIONS tous niveaux	50,50

### ***MISE A DISPOSITION DE MATERIEL***

	Club 59	Autres	Caution
Prêt MATERIEL TOURNOI FLUO	150,00	250,00	1000,00
Prêt TERRAIN OUTDOOR	50,00	100,00	500,00

## TARIF DES FRAIS DE GESTION 2024 / 2025

Mention de l'arbitre « matériel non en place »	4,80
Feuille de match non officielle ou mal remplie	13,00
Réserve sur feuille de match	14,30
Feuille de match hors délai	38,50
Résultat non saisi sur le site Fédéral	28,60
Licence : par licence absente	3,60
Récidive	5,90
Demande de modification calendrier SENIORS	
Supérieur à 12 jours	19,00
Inférieur à 12 Jours	28,50
Demande de modification au calendrier JEUNES	9,50
Frais de dossier de contestation	25,00
Changement de correspondant par mail	Gratuit
Correspondant supplémentaire par mail	Gratuit
Frais de gestion en cas d'absence à l'Assemblée Générale	88,00

### ARBITRAGE

1ère absence	29,00
2ème absence	29,00
3ème absence	58,00
4ème absence	87,00
5ème absence	87,00
6ème absence	116,00
7ème absence	174,00
Pour les suivantes	174,00
Demande de récusation d'arbitre (par rencontre)	24,00
<b>Frais de remplacement d'arbitre trouvé par la CDA</b>	15,50
Frais d'absence d'un arbitre officiel en début de saison	110,00

### FORFAITS

Non annoncé seniors et jeunes formule championnat	50,00
Non annoncé jeunes formule tournoi : par match	25,00
Annoncé 5 jours avant le match formule championnat	25,00
Annoncé 5 jours avant le match formule tournoi : par match	12,50
Général Seniors	140,00
Général Jeunes	70,00

**Procès-Verbal de l'assemblée générale du Comité  
Départemental de Volley Ball du Nord  
du 28/06/2024 à 19H30 à Cysoing**

**41 GSA Présents :**

BAILLEUL, BELLAING, CAMBRAI, CAUDRY, CYSOING, DOUAI, FAMARS, FEIGNIES, GSD NORD, HALLUIN VCM, HALLUIN VM, HAZEBROUCK, HELESMES, LA CHAPELLE D'ARMENTIERES, LA MADELEINE, LE QUESNOY, LEERS, LILLE SJ, LILLE UC, LOMME, LYS LEZ LANNOY + AS THEODORE MONOD + AS PASCAL, MARCQ EN BAROEUL, MOUVAUX, PETITE FORET, RONCQ, SAINT AMAND, SAINT POL SUR MER, SECLIN, SEQUEDIN, TOURCOING IC, VAL DE SAMBRE, VALENCIENNES, VILLENEUVE D'ASCQ, VILLEREAU, WASQUEHAL, WATTIGNIES + AS LEON BLUM + AS JEAN MOULIN,, WERVICQ.

**8 GSA Représentés :**

AULNOY LEZ VALENCIENNES, DUNKERQUE, LIEU ST AMAND, LILLE ASPTT, LOOS-HAUBOURDIN, MARQUETTE LEZ LILLE, SAINT ANDRE, TOURCOING LM,

**8 GSA Absents :**

59 ERS, ANZIN, FACHES THUMESNIL, HELLEMMES-LILLE, LOISIR FLANDRES, RM ASSOCIATION, STEENVOORDE, TOURCOING STEL,

**3 GSA Non-votants :** Clubs présents ou représentés non-votants car non en règle financièrement le jour de l'AG. LE QUESNOY, LIEU SAINT AMAND, MARQUETTE LEZ LILLE.

**Invités :** Mr Cichy Jean Claude représentant le CD62 et la Ligue HDF, Mr Dumortier Benjamin Maire de la ville de CYSOING.

**Excusé :** Mr EBENER Jean Baptiste CTS de la Ligue, Mr Deconninck Didier Président Ligue HDF

**Accueil :**

Accueil des représentants par le président Eric SAGOT

Il remercie Brigitte LEGODEC et le club de CYSOING pour son accueil et donne la parole à Dumortier Benjamin Maire de la ville de CYSOING qui nous accueille ce soir.

Ouverture de l'Assemblée Générale par le président Eric SAGOT

Le quorum étant atteint avec 313 voix sur 383 soit 93,48% des voies possibles et 49 GSA Présents ou représentés sur 56

**Ouverture de l'assemblée générale**

**Approbations**

→ du P.V. de l'Assemblée Générale 2022 / 2023 du 30/06/2023

**Adopté à l'unanimité des présents (313 voix)**

→ des rapports des commissions et du rapport moral 2023 / 2024

*Quelques échanges sur le challenge loisir, la participation effective ou non d'une féminine dans les équipes, et le retard dans la transmission des résultats et Feuilles de match. Également échange sur la composition des poules en début de saison qui est fonction du nombre d'équipes engagées 1 ou 2 niveaux de compétition.*

**Adopté à l'unanimité des présents (323 voix) (arrivée tardive d'un GSA)**

→ du compte de résultat et du bilan de la saison 2022 / 2023

**Adopté à l'unanimité des présents (323 voix)**

→ du budget prévisionnel de la saison 2024 / 2025  
**Adopté à l'unanimité des présents (323 voix)**

→ des tarifs des engagements 2024 / 2025  
**Adopté à l'unanimité des présents (323 voix),**

**Présentations** → de la situation du Compte de résultat au 30 Avril 2024  
→ des droits et frais de gestion 2024 / 2025

**Divers points suivants sont évoqués :**

- La reconduite du PASS SPORT pour la prochaine saison avec un élargissement de certains critères d'obtention.
- La création d'un nouveau GSA à GRAVELINES et peut être à ORCHIES

**Remise des récompenses et diplômes aux GSA champions et vainqueurs de coupe.**

Présentation du projet pour l'olympiade 2024 / 2028 aux membres de l'assemblée, qui définit les 4 grands axes de développement et d'action qui sont proposés aux clubs : pour cette olympiade, le Comité souhaite vivement que des bénévoles, licenciés ou dirigeants, viennent travailler pour mettre en œuvre ces actions, en apportant leurs connaissances, leurs compétences. Des groupes de travail seront mis en place dès la rentrée, mais les licenciés sont d'ores et déjà invités à se manifester si un sujet les intéresse. Ce diaporama sera joint au premier Bulletin d'informations de la saison 2024/2025

**Clôture de l'Assemblée Générale à 21H30**

**Ouverture de l'assemblée générale élective**

Brigitte LEGODEC Ouvre l'assemblée générale élective et appelle les GSA à voter à bulletin secret pour le nouveau Bureau directeur du Comité Départemental de Volley Ball du Nord  
12 postes à pourvoir dont au minimum 5 personnes de chaque genre.  
7 candidats et 3 candidates ont postulé.

Dépouillement du vote par 3 représentants des clubs non-candidats.  
Aucun candidat rayé sur les 316 bulletins exprimés, l'ensemble des 10 candidats est donc élu pour l'olympiade 2024 /2028

Les nouveaux élus se retirent pour élire un président en leur sein, 1 seul candidat au poste de président, Eric SAGOT élu à l'unanimité des membres présents du bureau directeur.

Brigitte LEGODEC propose à l'assemblée générale de valider Eric SAGOT comme nouveau président du CDVB du NORD, proposition validée à l'unanimité des GSA Présents.

Brigitte LEGODEC propose à l'assemblée générale de valider Eric SAGOT comme nouveau président du CDVB du NORD, proposition validée à l'unanimité des GSA Présents.

**Clôture de l'assemblée générale élective** par le nouveau président Eric SAGOT, suivi du pot de l'amitié.

Le Président  
*Eric SAGOT*

le Secrétaire Général  
*Pierre Yves VANALDERWELT*